

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 11 juillet 2025	N° 2025-281

Convocation du 4 juillet 2025

Aujourd'hui vendredi 11 juillet 2025 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, Mme Brigitte BLOCH, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, M. Didier CUGY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Loïc FARNIER, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Matthieu MANGIN, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Michael RISTIC, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT
Mme Fatiha BOZDAG à Mme Zeineb LOUNICI
Mme Typhaine CORNACCHIARI à M. Gérard CHAUSSET
Mme Laure CURVALE à M. Maxime GHESQUIERE
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET
Mme Eve DEMANGE à Mme Camille CHOPLIN
Mme Daphné GAUSSENS à M. Gwénaél LAMARQUE
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY
Mme Sylvie JUQUIN à Mme Anne LEPINE
M. Nicolas PEREIRA à Mme Béatrice SABOURET
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT
M. Michel POIGNONEC à M. Michel LABARDIN
M. Patrick PUJOL à M. Dominique ALCALA
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Pascale PAVONE
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE

EXCUSE(S) :

Monsieur Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

Accusé de réception en préfecture 033-243300316-20250711-lmc1109861-DE-1-1 Date de télétransmission : 17/07/2025 Date de réception préfecture : 17/07/2025 Publié : 17/07/2025
--

	Conseil du 11 juillet 2025	<i>Délibération</i>
	Direction de la programmation budgétaire Service préparation budgétaire et programmation pluriannuelle	N° 2025-281

Budget supplémentaire exercice 2025 - examen - décision - adoption

Madame Véronique FERREIRA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de présenter à votre examen le projet de Budget supplémentaire pour l'exercice 2025 de Bordeaux Métropole.

Ce document reprend :

- les reprises provenant de l'exercice précédent qui apparaissent au compte administratif 2024, à savoir les résultats de clôture et les restes à réaliser, étant précisé qu'il est tenu compte de la délibération n°2025-199 adoptée par le Conseil le 6 juin 2025 portant sur l'affectation des résultats de fonctionnement enregistrés à la clôture de l'exercice 2024 ;
- les recettes et dépenses nouvelles et les ajustements de chapitres ;
- les mouvements d'ordre qui participent aux déterminations des masses du budget sans influencer sur son équilibre global.

Le tableau de synthèse ci-après récapitule les grandes masses du Budget supplémentaire 2025 qui s'établit à 297 095 897,34 € en dépenses et à 361 776 503,65 € en recettes, soit un excédent global de 64 680 606,31 €.

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d' Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	208 575 964,74	272 626 099,82	196 108 425,31	200 260 360,10	12 467 539,43	72 365 739,72
Section de Fonctionnement	88 519 932,60	89 150 403,83	20 790 635,68	81 319 307,20	67 729 296,92	7 831 096,63
TOTAUX	297 095 897,34	361 776 503,65	216 899 060,99	281 579 667,30	80 196 836,35	80 196 836,35
EXCEDENT	64 680 606,31		64 680 606,31			
TOTAUX EGAUX 2 à 2	361 776 503,65	361 776 503,65	281 579 667,30	281 579 667,30	80 196 836,35	80 196 836,35

Par ailleurs dans le cadre de l'adoption du Budget supplémentaire 2025, sont également soumises à votre approbation les révisions, créations et clôtures d'Autorisations de Programme (AP) existantes pour un total d'engagement de 33,4 M€.

Ces enveloppes, dont le détail est joint en annexe du présent rapport, concernent sur le **Budget principal**, principalement :

- 14,92 M€ de **révisions** d'AP existantes dont l'ajout du Projet urbain partenarial (PUP) - Le Taillan Gelès au sein de l'AP relative à l'urbanisme opérationnel 2021 (+3,9 M€) ainsi que la revalorisation de la participation métropolitaine au profit de l'opération d'aménagement Eysines Carès Cantinolle au sein de l'AP 50 000 logements (7,59 M€) et 2,65 M€ alloués au renouvellement anticipés des postes de travail informatiques (AP Services opérés et Infrastructures 2021) ;
- 17,85 M€ liés à la **création** de l'AP relative à la rénovation de la terrasse Front du Médoc à Mériadeck ainsi qu'à la création d'une Autorisation d'Engagement (AE) liée aux frais engendrés par le groupe scolaire provisoire Armagnac (2,85 M€) ;
- -228 k€ de baisses liées à la **clôture** de l'autorisation de projet Enveloppe exceptionnelle de remise à niveau et entretien de la voirie arrivée à son terme ;
- -39 k€ suite à la clôture de la dernière autorisation caduque de la mandature précédente relative à l'optimisation de la circulation des bus.

Et s'agissant du **budget annexe de l'Assainissement**, 0,9 M€ liés à la création d'une AE relative à l'AMO pour la réalisation de l'intégration de l'assainissement la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole à compter du 1er janvier 2026.

Un rapport de présentation du budget supplémentaire est joint à la délibération. Il détaille les principales opérations et les mouvements proposés dans le cadre de la présente décision.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L.2312-2 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil métropolitain n° 2025-83 du 4 avril 2025, approuvant le Budget primitif 2025,

VU la délibération du Conseil métropolitain du 11 juillet 2025 d'affectation des résultats apparaissant au compte administratif 2024,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE, compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits de l'exercice 2025,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver, au niveau du chapitre globalisé, selon le détail présenté dans la balance annexée au présent rapport, le projet de Budget supplémentaire 2025 de Bordeaux Métropole, qui s'établit pour l'ensemble de ses entités financières à 297 095 897,34 € en dépenses et à 361 776 503,65 € en recettes,

Article 2 : d'autoriser au budget annexe des déchets ménagers l'ajustement à la baisse de la reprise de provisions prévues à hauteur de 12 331 000,00 € au budget primitif 2025, imputée au chapitre 78 article 7815 (compte 15721 dans la comptabilité du Comptable public) et révisées à 2 290 533,00 € (-10 040 467,00 €) au titre du règlement des Contributions financières d'investissement (CFI) dans le cadre des contrats de concessions en cours,

Article 3 : de faire verser, par le budget principal au budget annexe du service des Transports, au fur et à mesure de ses besoins, conformément aux motivations présentées dans le rapport de présentation joint, 1 100 000 €, à titre de subvention d'exploitation en application des articles L.1221-12 et L.1512-2 du code des transports, la somme correspondante étant ouvertes au chapitre 65, article 65736221,

Article 4 : diminuer le montant de la subvention prévue au budget primitif 2025 pour le budget annexe du service de gestion des équipements fluviaux à titre de subvention d'exploitation, en application du 1° de l'alinéa 3 de l'article L.2224-2 du CGCT, de 427 974,07 € pour la ramener à 177 025,93 €, conformément aux motivations présentées dans le rapport de présentation joint, la somme correspondante étant ouvertes au chapitre 65, article

65736221,

Article 5 : d'adopter les révisions, clôtures et créations d'AP-AE/CP proposées au titre du budget supplémentaire dans le cadre de la présente délibération pour un montant global de 32 544 600,01 € pour le budget principal et de 900 000,00 € pour le budget annexe de l'Assainissement, selon le détail joint en annexes 2.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Abstention : Monsieur MORISSET;

Contre : Monsieur ALCALA, Madame AMOUROUX, Monsieur BAGATE, Monsieur BOBET, Madame BONNEFOY, Madame BONORON, Madame BOZDAG, Monsieur CABRILLAT, Monsieur CAZABONNE, Monsieur CAZENAVE, Monsieur COLES, Madame DELATTRE, Monsieur DUPRAT, Madame FAHMY, Monsieur GARRIGUES, Madame GAUSSENS, Madame HELBIG, Monsieur LABARDIN, Monsieur LAMARQUE, Madame LOUNICI, Monsieur MANGON, Monsieur MARI, Monsieur MILLET, Monsieur MORETTI, Madame PAVONE, Monsieur PEREIRA, Monsieur PEScina, Monsieur POIGNONEC, Monsieur POUTOU, Monsieur PUJOL, Monsieur RAUTUREAU, Monsieur RAYNAL, Monsieur ROBERT, Madame ROUX-LABAT, Madame SABOURET, Monsieur SALLABERRY, Monsieur TROUCHE

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 11 juillet 2025

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------